Calendrier
MOUVEMENT POP 2027



MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026 - 12h	OUVERTURE application COLIBRIS
MERCREDI 25 Novembre 2026 - 12h	FIN de la SAISIE des vœux de mutation POP
Du 30 Novembre 2026 au 21 Janvier 2027 inclus	Possibilité de supprimer un ou plusieurs vœux en adressant un courriel à la Dsden concernée sans avoir à évoquer de motif particulier
Du LUNDI 30 Novembre jeudi 21 JANVIER 2027	Instruction des dossiers de candidature, organisation des entretiens en présentiel ou en visio, classement des agents par les Dsden
Le jeudi 21 Janvier 2027	Date limite annulation de voeux
Du 22 janvier au 17 février 2027	Le candidat ne peut plus annuler de voeux
Le Mardi 26 Janvier 2027	Date limite de classement des agents sur les postes par les Dsden.
Mercredi 17 FEVRIER 2027 -12h Dans le cas d'une participation à la fois au mouvement POP et au mouvement interdépartemental, un candidat retenu sur un des vœux formulés au mouvement POP verra sa participation au mouvement interdépartemental automatiquement annulée (indépendamment d'une éventuelle demande d'annulation d'une mobilité POP)	Communication des résultats par courriel via la messagerie IPROF **Pour rappel : la durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement POP est de 3 ans.**
A compter du 17 Février 2027 -12h	Le candidat peut demander l'annulation de la mobilité obtenue à sa Dsden d'origine qui examinera la demande au regard des motifs d'annulation fixés dans les lignes directrices de gestion. Si l'agent obtient l'annulation de sa mobilité POP, cela n'aura pas d'effet sur l'annulation de sa participation au mouvement interdépartemental 2027.

IMPORTANT

Pour celles et ceux qui veulent demander un changement de département :

- Soit postuler pour le mouvement POP + saisir aussi sa demande de permutation informatisée. Cependant si un enseignant accepte un poste dans le cadre du mouvement POP au mois de Février 2027, alors sa participation au mouvement interdépartemental sera automatiquement annulée par l'administration.

- Mais aucune obligation de postuler via le mouvement POP : possible de ne faire que la demande de permutation informatisée sur SIAM entre le 4 et le 25 Novembre 2026 12h heure de Paris (notamment si aucun poste POP ne vous intéresse ou que vous n'avez pas les pré requis nécessaires)

- Mais a contrario le fait de postuler dans le cadre du mouvement POP n'exonère en aucun cas de participer aux permutations informatisées (saisie sur IPROF du Mercredi 4 Novembre au Mercredi 25 Novembre 2026 12 h). Ne serait-ce aussi si votre candidature n'est pas retenue...

Une question ? Un doute ?

snu06@snuipp.fr

04 92 00 02 00